

SCP REFFAY & ASSOCIES

SOCIETE D'AVOCATS INTERBARREAUX AIN LYON

44 Rue Léon Perrin 01000 BOURG EN BRESSE – Toque 16

TELEPHONE : 04.74.45.95.95 - FAX : 04.74.45.95.96 – E. MAIL : reffaybourg@reffay-avocats.com

21 Rue François Garcin 69003 LYON – Toque 812

TELEPHONE : 04.37.48.08.81 - FAX : 04.78.95.93.48 – E. MAIL : reffaylyon@reffay-avocats.com

JURIDICTION : Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE
APPEL DES CAUSES : délibéré sur autorisation vente forcée au 16.4.2019
N° DE ROLE : 19/00015
Nos références : 170831 - PHR/CG/AS/CC

CONCLUSIONS D'ADDITION AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

(Aux fins de rectification sur désignation des immeubles)

POUR

Madame Florence Cécile BERNARD, née le 6 mars 1965 à NANTUA (AIN), de nationalité Française, domiciliée 171, Chemin de la Côte, Brouillat 01430 IZENAVE

CREANCIER POURSUIVANT

SCP REFFAY & ASSOCIES

Société d'Avocats Interbarreaux inscrite aux Barreaux
de l'AIN et de LYON

CONTRE

XXXXXXXXXXXXX, né le 28 mars 1969 à NANTUA AIN, de nationalité Française, domicilié 82, chemin de la Côte, Brouillat, 01430 IZENAVE

DEBITEUR SAISI

PLAISE A MADAME LE JUGE DE L'EXECUTION

Après vérification, il apparaît qu'il a été indiqué dans le cahier des conditions de vente en page 2, et en page 6, que la maison est construite sur les parcelles cadastrées section ZC, n° 43 et n° 61, faits résultant du procès-verbal de description en date du 27 décembre 2018 de la SELARL AHRES.

Or, au vu du plan cadastral et du relevé de propriété ci-annexés, la maison est située sur la parcelle cadastrée section ZC, n° 64, lieudit « 82, CHE de la côte », d'une contenance au sol de 7 a 68 ca

Maître Philippe REFFAY, Avocat associé de la SCP REFFAY sollicite donc qu'il soit pris acte de cette rectification et annexe aux présentes conclusions le relevé de propriété et le plan cadastral justifiant que la parcelle construite est bien la parcelle cadastrée section ZC, n° 64 et non pas les parcelles cadastrées section ZC 43 et n° 61.

Desquelles comparution et conclusions, Maître Philippe REFFAY, avocat associé de la SCP REFFAY demande acte.

SOUS TOUTES RESERVES

Pièces jointes :

- relevé de propriété
- plan cadastral de la section ZC, n°64